

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 1525 du 4 février 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1400164S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;
Vu la décision n° 91514 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325290S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2014:

Vadebeaux, Laurent	Nigend : 166 823	Numéro de livret de solde : 8 022 995
--------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2014:

Peltier, Jérôme	Nigend : 185 349	Numéro de livret de solde : 8 037 263
-----------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2014:

Pierson, Michaël	Nigend : 247 984	Numéro de livret de solde : 8 089 402
Van Kelst, Kevin	Nigend : 309 488	Numéro de livret de solde : 8 091 821

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 février 2014.

Le général de division,
commandant le pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,
J. HÉBRARD